



Rapport d'activités

2015



CROS
CENTRE
VAL DE LOIRE

Le mot du président

Jean-Louis DESNOUES



2015, Annus horribilis

Janvier et novembre 2015, l'horreur absolue, deux mois qui nous ont fait changer d'ère... Rien ne sera plus comme avant.

Au travers de cette citoyenneté retrouvée, cela devrait nous interroger sur le fonctionnement de notre modèle démocratique car c'est devenu une habitude, nous sommes invités à participer régulièrement à nous prononcer en allant aux urnes : élections européenne, municipale, départementale et enfin élection régionale en cette fin d'année. Et à venir, les élections du mouvement sportif qui vont s'étaler sur 18 mois.

A croire que cette pratique «le recours à l'élection» est devenue une discipline sportive à part entière. Cela peut paraître lassant et la faible participation de nos concitoyens laisse un goût amer au vu des événements internationaux.

Réjouissons-nous toutefois de

pouvoir pratiquer cette discipline régulièrement et en toute liberté. Il est de notre responsabilité de mobiliser le mouvement sportif pour qu'il soit acteur de cette démocratie. Une récente étude a d'ailleurs démontré une relation étroite entre l'engagement associatif et la participation aux élections. Cet engagement forge la conscience citoyenne.

Le CNOSF et le CROS Centre-Val de Loire travaillent à des propositions pour l'organisation du sport en France. Avec notre projet territorial, nous nous inscrivons parfaitement dans cette démarche qui va dans le sens de l'histoire.

Il nous appartient maintenant de finaliser ce travail pour construire la prochaine olympiade en sachant que le fait de ne pas changer de limite territoriale est un avantage qu'il va falloir concrétiser.

Durant cette année, les forces vives du Comité Régional Olympique et Sportif ont été fortement sollicitées suite à des absences de collaborateurs et à la démission de la directrice. Je tiens ici particulièrement à souligner leur engagement et leur professionnalisme qui ont permis au CROS Centre-Val de Loire d'assurer sa mission.

Nous allons nous retrouver dès 2016 en ordre de marche pour cette fin d'olympiade.

Excellente année olympique et paralympique à tous nos représentants régionaux qui se retrouveront à Rio !

Le CROS Centre-Val de Loire remercie ses partenaires :



Pôle administratif et financier

Responsable du pôle administratif : Chantal PERROT – Marie-Noëlle NIVEAU

Responsable du pôle financier : Jean-Paul CUZON

Assistante administrative et comptable : Laurence VIOLET

Au cours de l'année 2015, soixante-douze Ligues et Comités régionaux ont adhéré au CROS, soit près de 8000 clubs, 620 000 licenciés, 100 000 bénévoles et 2500 emplois sportifs.

Six salariés sont au service de l'ensemble du Mouvement sportif régional :

- > une directrice, (jusqu'à son départ, fin novembre)
- > quatre chargé(e)s de missions,
- > une assistante administrative et comptable.

Le pôle « Administratif et financier », assure les charges courantes de secrétariat et de comptabilité.

Le pôle administratif a en outre mis en place :

✔ l'annuaire du Sport, travail en lien avec les CDOS concernés.

✔ l'organisation de l'assemblée générale du CROS.

Organisée en lien avec le pôle communication, l'assemblée générale, temps important et fort, s'est déroulée le samedi 28 mars 2015 à Chartres.

✔ le suivi des représentations du CROS.

Accueil physique et téléphonique.

Correspondance du Président.

Courrier et e-mails.

- > Réception ;
- > Tri et transfert aux personnes concernées.

Bureau Exécutif, Comité directeur, AG.

- > Organisation logistique ;
- > Envoi des convocations ;
- > Mise en forme et diffusion des comptes-rendus et PV.

Administratif.

- > Gestion du calendrier du président, des membres du Conseil, réservation de salle ;
- > Compilation des données reçues.

Travail en lien avec les différents pôles. Emploi, formation, aménagement du territoire, communication, EPR et juridique et avec la direction.

CNDS.

- > Mise à jour d'une base complète ;
- > Historique par Ligue 2009-2012, continuité pour l'Olympiade en cours
- > Dossiers au format informatique et papier.

Tenue des registres administratifs.

Tenue de la comptabilité.

- > Saisie des pièces comptables ;
- > Facturation ;
- > Elaboration et tenue des tableaux de bord.
- > Préparation et suivi des règlements
- > Travail en lien avec les pôles, les Commissaires aux comptes, les banques...

Mise à jour de la Base de contacts du CROS.

- > 8000 contacts ;
- > 4400 e-mails.



Pôle Aménagement du territoire et Développement des pratiques

Responsable du pôle : Patrice DOCTRINAL
Chargé de mission : Yohan Korman

COMMISSION «AMENAGEMENT DU TERRITOIRE»

La commission «Aménagement du Territoire» traite de l'ensemble des dossiers ayant un rapport avec les équipements sportifs, les nouveaux territoires, l'organisation du sport.

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS : UN OUTIL DE «L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE»

Avis au Conseil régional

Sur les demandes de subventions pour constructions/rénovations d'équipements sportifs, faites au service des sports, du Conseil régional.

Le CROS a émis 42 avis :

- 7 demandes du Cher,
- 2 demandes de l'Eure-et-Loir,
- 9 demandes de l'Indre,
- 11 demandes de l'Indre-et-Loire,
- 4 demandes du Loir-et-Cher,
- 9 demandes du Loiret.



Sur les demandes de subventions d'équipements sportifs, faites au service aménagement du territoire, dans le cadre des politiques

territorialisées (charte de développement, programme d'actions et contrat de Pays et d'Agglo, documents de « bassins de vie »).

78 avis d'équipements sportifs intégrés dans 13 documents territoriaux ont été donnés.

Avis « CNDS Equipements »

Le CROS Centre-Val de Loire a étudié toutes les demandes de subventions « CNDS Equipements Enveloppe Nationale Générale » adressées par le CNOSF et fait remonter les priorités régionales (un seul conseil d'administration sur l'année 2015).

Travail sur les schémas de cohérence d'équipements des Ligues et Comités régionaux.

En partenariat avec les Ligues et Comités régionaux, la DRJSCS et le Conseil régional du Centre-Val de Loire, le CROS a travaillé sur la mise en place de schémas de cohérence des équipements sportifs 2012-2016 de Ligues sportives.

Ces schémas visent, par discipline sportive, à :

- dresser un état des lieux des équipements sportifs de la discipline concernée,
- déterminer les priorités d'équipements sportifs sur la région Centre-Val de Loire.

Un bilan à mi-parcours a été réalisé sur ces schémas directeurs (point d'étape avec les Ligues pour d'une part, faire le bilan des

projets aboutis et d'autre part, pour éventuellement « rattraper » de nouveaux projets).

Centre de ressources et de conseils sur les projets d'équipements sportifs.

Une vingtaine de demandes d'informations, de conseils ou d'accompagnement sur les projets d'équipements sportifs a été reçue en 2015 (demandes émanant de collectivités, de maîtres d'ouvrage, d'associations, de partenaires...).

Ces demandes ont porté notamment sur :

- les normes fédérales nécessaires,
- des caractéristiques techniques du projet,
- les différentes sources de financement possibles,
- les différents cadres d'interventions des partenaires financiers,
- les étapes à suivre pour la construction rénovation d'un équipement sportif...



SPORT, NOUVEAUX TERRITOIRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

Réalisation de diagnostics sportifs territoriaux.

En 2015, un travail a été effectué auprès de 3 territoires :

✔ Sur la Communauté d'Agglomération Montargois et des Rives du Loing : un diagnostic sportif territorial approfondi a été mené sur le territoire.

✔ Sur le Pays Loire Touraine : un travail de fond a été réalisé (recensement des associations, des établissements scolaires, travail sur le territoire, les équipements...). Ce diagnostic viendra nourrir entre autre chose le contrat local de santé sur le territoire.

✔ Sur la Communauté de communes Sologne des Rivières: l'E.P.C.I a décidé de lancer un diagnostic sportif sur le territoire en 2016 et a mobilisé le CROS comme maître d'œuvre de ce diagnostic. Un travail de fond a commencé (recensement des associations, des établissements scolaires, premiers éléments du territoire) dès 2015.

Suivi de Conseils Associatifs Sportifs (CAS) de Pays en région Centre-Val de Loire.

Le CROS a entrepris d'impulser, avec la collaboration des CDOS et des Pays, la mise en œuvre de Conseils Associatifs Sportifs (CAS) locaux.

Ces CAS, constitués de clubs sportifs locaux et de Comités départementaux, travaillent pour

développer le sport sur le territoire (diagnostic sportif, détermination et accompagnement de projets sportifs structurants, relations étroites avec les élus...).

Le CROS initie, coordonne et accompagne l'ensemble de ces CAS.

Le Conseil Associatif Sportif de la Communauté d'Agglomération Montargois et Rives du Loing s'est réuni pour travailler sur le diagnostic sportif et aborder le sport sur le territoire. Il est également envisagé de mettre en place un C.A.S sur la communauté de communes Sologne des Rivières.

Accompagnement d'associations sportives / de collectivités territoriales dans leurs projets sportifs structurants pour les territoires.

Une fois les diagnostics sportifs territoriaux réalisés, le pôle « Aménagement du territoire » est amené à accompagner des clubs ou des communes sur les projets sportifs identifiés comme structurant pour le territoire en question.

LA PARTICIPATION A LA VIE SPORTIVE RÉGIONALE

Participation sur les dispositifs d'aide au Mouvement olympique et sportif.

La Commission « Aménagement du territoire » du CROS participe aux différents dispositifs d'aide au Mouvement olympique et

sportif, cette participation pouvant prendre plusieurs formes :

- ✔ participation aux 2 comités de pilotage « Matériel et Véhicule »,
- ✔ participation au comité de pilotage « Installations sportives » (1 seul en 2015),
- ✔ apport d'éléments de réflexion sur les différents dispositifs existants (Etat, région).

Instruction de dossiers CNDS sur les appels à projet :

- ✔ sport et handicaps.
- ✔ sport et santé.



Aménagement du territoire (suite)

COMMISSION «DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES»

Mise en place d'une action «Sport au féminin».

A travers le groupe «Sport au féminin», le CROS souhaite promouvoir l'accès à la pratique physique et sportive féminine.

Les différentes actions menées ainsi au cours de l'Olympiade visent à informer et sensibiliser le grand public et promouvoir les activités à destination du public féminin.

La commission «Développement des pratiques» a, en 2015, travaillé sur :

- ✔ la fin du guide (élaboration et impression).
- ✔ la diffusion du guide (fascicule papier et version informatisée) vers les partenaires et l'ensemble du mouvement sportif régional.
- ✔ la communication autour du guide (site internet, AG, newsletter, séminaire...).

En 2015, le CROS a également participé aux réunions partenariales sur la thématique «Sport et Femmes» et aux réunions ou manifestations ayant trait à ce sujet.

Mise en place d'une conférence « Sport et Handicaps ».

Le CROS souhaite informer et sensibiliser sur toutes les questions inhérentes au « sport et handicaps ».

En 2015, le CROS a mis en place une conférence «Sport et Handicaps»

à Huisseau-sur-Cosson le 16 novembre, qui a accueilli 82 personnes.

Le programme de cette conférence était le suivant :

- ✔ Film « Appel à projet Fais nous rêver ».
- ✔ La mise en place d'un réseau d'activités physiques et sportives par un foyer de vie (Jean-François VERHULST et Jean-Yves DUCLOIT - Foyer de vie « Les amis de Pierre »).
- ✔ Comment accueillir une personne en situation de handicap dans un club ? (Damien BEAUJON - Comité Régional Handisports).
- ✔ L'accompagnement de projets « Sport et Handicaps » (Olivier GAILLAUD - Telmah).

Le CROS participe également aux réunions partenariales abordant cette thématique sport et handicap et à toutes les actions de sensibilisation menées sur ces thèmes où il peut intervenir.

Enfin, en 2015, la Commission Publics cible a fait entendre la voix du mouvement sportif en instruisant les dossiers C.N.D.S d'appel à projets Sport et Handicaps.

Sport santé.

Le CROS a mené et analysé une enquête sport santé auprès des Ligues afin d'avoir une base pour la mise en place d'actions structurantes sur l'année 2015. Cette enquête a été réalisée dans le cadre du Plan Sport Santé Bien-Être en Région Centre.

Le CROS s'est aussi fait l'écho en région Centre-Val de Loire du projet « sport santé » de la commission médicale du CNOSF

(élaboration d'un « Dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives »).

Le « sport santé » était à l'honneur lors du Séminaire des Présidents de Ligues le 26 septembre 2015 avec notamment :

- ✔ La présentation du projet «sport santé » de la commission médicale du CNOSF (Docteur Alain CALMAT).
 - ✔ La présentation de l'organisation des activités sport-santé en région Centre-Val de Loire (Docteur Jacques Roussel).
- Le CROS a aussi activement participé aux différentes réunions et aux travaux du groupe «APS-S» (groupe composé d'entités pouvant intervenir conjointement sur les champs du sport et de la santé : ARS, DRJSCS, Mutualité Française, FRAPS, CROS, Médecine régionale...).

Enfin, en 2015, la Commission Publics cible a fait entendre la voix du mouvement sportif en instruisant les dossiers C.N.D.S d'appel à projets Sport Santé.

Sport – entreprise.

Le CROS a ouvert le dossier Sport et entreprise cette année avec en point d'orgue la signature d'un contrat service civique pour traiter la thématique.

Ce dernier a pour missions :

- ✔ De participer à identifier les besoins entre le mouvement sportif et le monde de l'entreprise.
- ✔ D'établir des contacts avec la Ligue du Centre Val de Loire Sport et entreprise et de travailler à la mise en place de collaboration.
- ✔ De réaliser un diagnostic sport et entreprise (actions mises en place).



De dégager des pistes de développement sur cette thématique.

Réactivation du C.R.I.S.A (Comité Régional Interfédéral des Sports Aériens).

Le CROS fédère les ligues sportives régionales par famille d'activités sportives. Dans cette optique, des réunions sont organisées pour aborder des projets et thématiques communs.

En 2015, le Comité Régional Interfédéral des Sports Aériens, en sommeil, a été réactivé et travaille pour développer les sports aériens en région Centre-Val de Loire et notamment sur :

- La participation des sports aériens aux journées aéronautiques de TOURS.
- Le développement du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique).



Pôle professionnalisation

Responsable du pôle : Christian LÉCUYER

Responsable emploi : Jean-Luc ROGER Responsable formation : Bernard PHILIPPE

Chargée de mission emploi : Déborah TÉSI

Chargée de mission formation : Marie-Anne TOURAULT

ÉTUDE PROFESSIONNALISATION ANALYSE ET PROSPECTIVE DU METIER D'EDUCATEUR SPORTIF EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Mise en œuvre de certaines préconisations de l'étude :

Aide à la fonction d'employeur dans une association sportive :

- 72 heures de formations dispensées sur le thème de l'emploi.

- Information, création de documents explicatifs sur la réforme du 5 mars 2014 relative à l'emploi, à la formation professionnelle et au dialogue social, sur l'entretien professionnel.

Développement des compétences des éducateurs sportifs en fonction des évolutions du métier : réflexion à la mise en place d'un catalogue régional de formations pour les éducateurs sportifs.

- Rencontre avec le CNOSF, le CoSMoS, le comité régional de tourisme (CRT) pour expliquer les résultats de l'étude, connaître les préconisations de la branche et bénéficier de conseils d'une autre branche professionnelle ayant mis un catalogue de formations continues.

- Rencontres régulières avec la DRJSCS (service formation).

FORMATIONS DE DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

Sessions organisées par les CROS/CDOS

- 314 heures de formation. La durée moyenne des formations est de 3 heures.

- 741 stagiaires ont été accueillis.

- Thèmes proposés : administration, emploi, gestion des ressources humaines, projet associatif, financement, comptabilité, communication, logiciel BasiCompta.

Conventionnement avec les ligues/comités régionaux

- Conventionnement avec six ligues / comités régionaux pour la mise en place de formation de bénévoles. Ce conventionnement permet aux ligues d'avoir accès à l'aide financière allouée par le conseil régional et de bénéficier des kits pédagogiques et du réseau de formateurs.

- 95 heures de formation.

Projet « e-formation »

Une réflexion est actuellement menée par le pôle formation du CROS autour de la formation à distance (FOAD). Pour cela, le CROS a accueilli un volontaire en service civique : Gaël Martin dont les missions sont de :

- Recenser les outils existants dans le cadre des formations à distance (classe virtuelle, plateforme de formation, cours en ligne, MOOC...)

- Analyser ces outils (points forts, points faibles, conditions et

modalités d'utilisation...)

- Mettre en perspective ce diagnostic avec les formations proposées par le CROS Centre-Val de Loire.

- Aider au choix des modules de formation pouvant être dispensés à distance et proposer les outils numériques en adéquation.

RÉSEAUX

Réseau de formateurs

- 2 réunions de la commission pour organiser la session

- 2 réunions des formateurs comptabilité pour faire évoluer les modules de formation (BasiCompta, présenter ses comptes en assemblée générale)

- 2 réunions des formateurs emplois sur l'actualité sociale et la mise en place de l'entretien professionnel

Réseau de compétences

- 1 réunion de réseau a eu lieu (actualité sur le dispositif Cap'asso, réflexion sur le travail en réseau)

- Mise en place d'une adresse mail commune

- 1 séminaire avec l'ensemble des conseillers Cap'asso

Réseau d'accompagnateurs

- Constitution du réseau

- Définition de ses missions

- Rédaction du plan de communication (mutualisé avec le CDOS 41)



- ✔ Création d'une ligne directe et d'une adresse mail dédiée

- ✔ Formation des membres (3 journées) sur la posture d'accompagnateur et les techniques d'accompagnement

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dispositif Cap'asso

214 dossiers Cap'asso sport ont reçu un accord favorable en 2015, ceux qui représentent 239 emplois (soit 224,21 ETP).

- ✔ 69 projets initiaux : 57 postes créés et 17 postes consolidés

- ✔ 75 projets de 1er renouvellement : 83 postes

- ✔ 56 projets de 2ème renouvellement : 66 postes

- ✔ 14 projets de 3ème renouvellement : 16 postes

Tous les dossiers ont été accompagnés par les conseillers associatifs. 68 % des dossiers déposés (145 dossiers) cette année sont des renouvellements, ils représentent 165 emplois (soit 153,07 ETP).

Dispositif local d'accompagnement (DLA)

2 accompagnements individuels :

- ✔ 4 journées auprès d'une association du Cher sur la mise en place de la fonction employeur et l'optimisation de la structuration financière.

- ✔ 1 journée auprès d'une association du Cher pour la mise en place de l'entretien professionnel (cadre réglementaire, outils et technique d'entretien et de questionnement)

Informations, conseils aux associations sportives

Plus de 200 associations ont reçu des informations, conseils, orientations par rapport à leurs demandes et questions sur le thème relatif à l'emploi et à la formation (dispositifs d'aide, CCNS, mutuelle complémentaire, contrat de travail, heures supplémentaires, entretien professionnel...)

- ✔ création et mise en ligne d'articles relatifs à l'emploi (complémentaire santé, le devenir du Cap'asso, le poids du Cap'asso dans le sport...) et à la formation.

Création d'un livret sur la professionnalisation mis sur le site internet et adressé à toutes les Ligues. Ce livret reprend le bilan 2013 du dispositif Cap'asso.

Création d'un questionnaire adressé aux associations sportives ayant une convention avec le Conseil Régional sur le dispositif Cap'asso afin de savoir le devenir de leur emploi si ce dispositif s'arrêtait.

Documents concernant l'entretien professionnel.

Boite à outils : plus de 150 documents, mise à jour.

INSTRUCTIONS DES DOSSIERS CNDS

- ✔ Participation au groupe de travail « professionnalisation »

- ✔ organisation de réunions internes mouvement olympique et sportif pour définir les critères d'instruction des dossiers CNDS emploi

- ✔ instruction de 94 dossiers CNDS emploi

- ✔ instruction de 29 dossiers apprentissage

PARTICIPATION AU JURY régional d'habilitation des modalités de certifications et de résultats des candidats au BPJEPS APT et BPJEPS Sports collectifs.

- ✔ Ce jury habilite les modalités de certifications et valide les résultats des candidats à ces BPJEPS (jurys pléniers).

- ✔ Il participe aux évaluations des stagiaires en formation (60 heures de certification)

PUBLICATIONS – COMMUNICATION

Site Internet :

- ✔ mise en ligne des offres d'emploi.



Pôle communication

Responsable du pôle : Bruno SIMON
Chargée de mission : Fanny PARMENTIER

COMMUNICATION

L'objectif de ce pôle est de fédérer, développer et valoriser le Mouvement Olympique et Sportif régional pour répondre à ses attentes et besoins.

En l'absence de la chargée de missions durant son congé de maternité, de nombreuses actions ont été décalées dans le temps et la partie Communication Web « Site et Lettre » a été prise en charge par la directrice du CROS.

SITE INTERNET

Statistiques des visites du site

En 2015, 4121 visites mensuelles ont été recensées sur le site du CROS. Soit une évolution de 264 visites supplémentaires en moyenne par mois par rapport à 2014.

Cela représente près de 11000 pages vues chaque mois. Un peu plus de 9 articles ont été mis en ligne en moyenne chaque mois.

LA LETTRE DU CROS

Neuf numéros ont été diffusés en 2015, dont une « SPECIALE PARIS 2024 ».

Plus de 2500 lectures de La Lettre du CROS sont recensées en moyenne chaque mois.

Les anciennes Lettres du CROS sont consultables sur le site Internet du CROS, rubrique « La Lettre du CROS Centre-Val de Loire ».

RÉSEAUX SOCIAUX, ESPACES COLLABORATIFS, NTIC

Les comptes Facebook et Twitter du CROS ont été créés il y a quelques temps et ne sont pas actifs par manque de connaissance et de temps pour leur mise à jour.

Un jeune a donc été engagé en mission de service civique pour 6 mois (à compter du 1er décembre 2015) pour développer l'utilisation et le bon usage des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) au sein du Mouvement Olympique et Sportif Centre-Val de Loire.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Ils sont réalisés par nos soins à l'occasion des séminaires, conférences, journées d'information, récompenses aux sportifs et dirigeants méritants et autres événements, invitations, affiches, communiqués de presse (texte et photos numériques), articles sur le site Internet du CROS, supports de présentation des différents dossiers traités.

Charte graphique

Adaptation avec le nouveau logo des supports de communication du CROS (en-tête de lettre, factures, compte-rendu de réunion, signatures mail etc...)

Goodies

Il aura fallu de nombreuses relances pour réceptionner enfin le nouveau logo fourni par le CNOSF.

Quelques objets publicitaires ont alors pu être réalisés en fin d'année. Le premier logo fourni en avril ne reprenant pas le nouveau

nom de la région CENTRE-VAL DE LOIRE.

Concernant les objets : création d'une mallette-classeur à destination des partenaires, des Présidents de Ligue, des élus du CROS et des salariés, d'une clé USB 4Go en 300 exemplaires, de stylos, porte-mines et crayons de papier aux couleurs du CROS Centre-Val de Loire.

Carte de vœux

Proposition, création et réalisation.



Rapport annuel pour l'Assemblée générale
Réalisation du document d'une vingtaine de pages. Sous le logiciel de mise en page « scribus » en 2015.

EVENEMENTS

Cérémonie des vœux 2015.

Organisée dans les salons de l'hôtel Novotel Orléans la Source, la soirée a été financée par les hôtels du groupe ACCOR d'Orléans, partenaire de la soirée. Environ 150 personnes étaient présentes.

Le séminaire des Présidents de Ligues.

Cette soirée permet traditionnellement un temps d'échanges et de débats



entre les dirigeants du sport régional, les membres du CROS et les personnalités invitées représentant les partenaires institutionnels, Conseil régional et DRJSCS Centre.

RELATIONS PRESSE

📄 Revue de presse.

Tous les articles de l'année de la PQR (Presse Quotidienne Régionale), conservés dans les dossiers du CROS.

ÉTUDE

Objectif : mesurer les impacts économiques et sociétaux du secteur Sport en région Centre-Val de Loire.

Le dossier a été présenté lors de l'AG 2015 par le vice-président de l'Université, Thierry Montalieu.

La commission communication du CROS fait partie du comité de pilotage de l'étude. L'étude est en cours.

RECOMPENSES

SPORTIFS, EQUIPES, DIRIGEANTS ET ARBITRES MERITANTS

C'est à l'occasion de la Cérémonie des vœux, présidée par Jean-Louis DESNOUES, au Novotel d'Orléans la Source en janvier 2015, que les 25 sportifs, dirigeants et arbitres méritants ont reçu leur Trophée. Nouveauté 2015, l'invitation d'un parrain, Bruno BINI, en l'occurrence. Intervention de haut vol qui a su tenir l'assemblée en haleine. La remise des récompenses fut vivante et instructive.

COMMUNES LES PLUS SPORTIVES

🏆 Concours 2015 – récompensées en 2016.

L'objectif de ce challenge est de récompenser les villes de la région Centre-Val de Loire pour valoriser la politique sportive qu'elles mènent.

Une large évolution a été engagée sur ce dossier avec la création d'un LABEL « Commune sportive 2016-2020 ».

Une seule commune sera récompensée comme étant la « Commune la plus sportive » de la région.

L'envoi des dossiers de candidatures a été réalisé en novembre 2015. Réception en janvier 2016.

Le dossier sera donc présenté lors du prochain rapport d'activités.



Pôle informatique

Responsable du pôle : Paul CARRÉ
Chargée de mission : Fanny PARMENTIER

Objectifs du pôle :

Moderniser et structurer le Mouvement Olympique et Sportif régional pour répondre à ses attentes et ses besoins.

facture « téléphonie » de manière substantielle.

Dossier qui verra le jour en 2016.

✔ Mise à disposition d'une ligne fixe pour le CONSEIL ASSO SPORT.

STRUCTURATION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

Postes de travail

✔ Abonnement aux logiciels de création ADOBE via l'association Adb SOLIDATECH.

✔ Création d'espaces de travail pour les 3 jeunes en service civique.

Des E-mails en @franceolympique.com ont été créés et des ordinateurs portables ont été configurés.

✔ Mise à jour de l'anti-virus ESET Nod32 Antivirus pour les postes de travail fixes et portables au CROS.

✔ Création et mise en service d'une adresse e-mail pour le CONSEIL ASSO SPORT.

Téléphonie / Internet

✔ Renouvellement du téléphone mobile du président qui réengage le CROS avec Orange jusqu'en septembre 2017.

✔ L'abonnement de téléphonie mobile de l'ancienne directrice a été changé (forfait mini chez Orange), réengagement négocié sur un an seulement chez Orange.

✔ Travail sur l'obtention d'un nouveau fournisseur d'accès Internet et de téléphonie fixe afin de diminuer la

MODERNISATION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

Le pôle informatique fait partie du groupe de travail concernant l'annuaire du sport qui va se déployer en 2016 sur la région. <http://www.annuairedusport.fr>.

Pôle Haut Niveau et CNDS

Responsable du pôle : Daniel GOUGEON

Chargée de dossier Haut Niveau : Soisick RETAILLEAU

Chargées du dossier CNDS : Soisick RETAILLEAU et Laurence VIOLET

HAUT NIVEAU

Le comité de pilotage des centres régionaux d'entraînement s'est tenu en avril 2015. Dans le cadre du P.E.S.T (Parcours d'Excellence Sportive Territoriale) 11 structures regroupant 7 disciplines recevront pour la saison sportive 2015 - 2016 une aide au fonctionnement pour un montant total de 80 000 €.

Les disciplines concernées sont: le Cyclisme CER à Château-Renault, le Handball (CER Féminin à Orléans, CER masculin à Chartres), le Rugby à Tours, le Football (CER à Châteauroux, CER futsal à Château-Renault, CER arbitrage à Blois), le Tennis, CER à Blois.

Le comité de pilotage du suivi médical de prévention des pôles espoirs s'est tenu en 2015. Réunissant le Conseil Régional, la DRDJSCS, le Rectorat d'Académie et le CROS, ce comité bénéficie dans l'étude des dossiers, du travail d'harmonisation qui avait été effectué les années précédentes. Ainsi les ligues bénéficiaires ont pu s'appuyer dans l'élaboration de leur dossier, de références forfaitaires dans les interventions médicales et paramédicales.

Pour 2015 le conseil régional a alloué une enveloppe budgétaire de 274 000 € aux 16 pôles espoirs à savoir, les pôles :

Cyclisme de Saint Amand Montrond, tennis de table de Tours, athlétisme d'Orléans, handball féminin d'Orléans, handball masculin de Chartres, football masculin de Châteauroux, football féminin de Tours, canoë Kayak de Tours, rugby de Tours, gymnastique rythmique d'Orléans, tennis

de Tours, basket ball masculin d'Orléans, judo d'Orléans.

De plus le CREPS du Centre à Bourges bénéficie d'une aide financière pour les pôles de motocross, badminton, basket ball féminin.

La journée des pôles initiée par le Rectorat s'est déroulée le 7 octobre 2015 au CREPS de Bourges. La matinée a été marquée par un jeu interactif et par des jeux de rôles sur le thème de la discrimination avec un temps d'échange avec les comédiens, les élèves les parrains et les accompagnateurs.

L'après-midi les jeunes des pôles ont pu s'initier aux diverses pratiques sportives et échanger entre eux sur leurs pratiques respectives.

CNDS

En 2015, le CNDS a fait l'objet d'un travail de concertation et de vrai partenariat en les DDJSPP et les CDOS, la DRJSCS et le CROS. Lors de la commission territoriale Jean-Louis DESNOUES, Président du CROS, a souligné l'esprit différent qui a prévalu aux travaux des groupes de travail et la très bonne collaboration qui a existé entre le milieu sportif et les services de l'État.

Cette commission territoriale, qui propose une répartition des financements au Préfet de région, a étudié les dossiers CNDS concernant, la formation, l'aide aux ETR (équipes techniques régionales), le perfectionnement des sportifs, l'achat de matériel pour les personnes en situation

de handicap, le sport santé, l'accessibilité des personnes éloignées des pratiques sportives et plus particulièrement dans les QPV (quartiers prioritaires de la ville) et les ZRR (zones de revitalisation rurale) ainsi que l'apprentissage et les emplois CNDS.

Les événements de janvier 2015 ont eu des répercussions sur les travaux du CNDS dans la mesure où le gouvernement a demandé qu'un plan égalité citoyenneté soit mis en œuvre. C'est pourquoi des emplois citoyens du sport ont été créés, que l'opération « j'apprends à nager » a été soutenue ainsi que le renforcement des services civiques.

La campagne CNDS 2015 a fait l'objet le 8 décembre d'une journée regroupant l'ensemble des acteurs afin de dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer les perspectives et les axes stratégiques à mettre en place pour 2016.



Commission juridique

Responsable : Jean ROS

La Commission s'est réunie, le 15 décembre 2015, à la demande du Président du CROS, Jean-Louis Desnoues, pour réfléchir sur des propositions de modification des Statuts et du Règlement intérieur du CROS, en particulier le problème de la tenue de l'Assemblée générale au cours du premier trimestre et la possibilité d'étendre ce délai à quatre mois, et le principe et les modalités du vote par correspondance à l'Assemblée générale.

Après un large débat entre les membres de la Commission juridique, sur ces deux points ainsi que sur un troisième axe lié, celui du scrutin de liste lequel n'est à ce jour pas prévu par le CNOSF, ceux-ci se sont interrogés sur l'opportunité de définir de telles évolutions dans le Règlement intérieur plutôt que dans les Statuts, ce qui serait gage d'une plus grande souplesse.

La question qui pose le moins de problèmes est a priori celle de la date de l'Assemblée générale. La modification apparaît d'autant plus aisée qu'il suffirait de modifier le Règlement intérieur, même si cela supposerait au préalable d'amender le Règlement intérieur type émanant du CNOSF.

S'agissant du vote par correspondance, la discussion a principalement porté sur l'opportunité d'une telle modification, sur les avantages et les inconvénients mais aussi sur les motivations d'un tel changement, ainsi que sur les modalités qu'il pourrait prendre.

Une majorité de membres ont clairement fait part de leur crainte, car l'Assemblée générale est un moment important de la vie associative auquel il convient de conserver tout son caractère démocratique ; et il a également été rappelé que le vote par correspondance ne peut là encore pas être envisagé en région en dehors du CNOSF et d'une modification de ses Statuts et Règlement intérieur types.

S'agissant du scrutin de liste, beaucoup de questions se posent, au-delà du traditionnel débat relatif aux différents modes de scrutin, le mouvement olympique se trouvant en la matière dans une situation beaucoup plus contrainte que les fédérations, du fait de l'existence des collèges et de la primauté représentative des sports olympiques. En outre, de nombreuses contraintes rendraient cette réforme très difficile à mettre en oeuvre : nombre minimum de membres du Comité directeur, représentation géographique équitable entre les départements, équilibre entre les collèges et les familles sportives, objectif de tendre vers la parité.

La Commission a, pour finir, récapitulé les modifications à opérer lors de la prochaine Assemblée générale (nom et logo), rappelant qu'un certain nombre de mises à jour devraient également être à terme opérées, mais qu'elles sont du ressort du CNOSF lequel est exclusivement compétent pour les questions statutaires et réglementaires concernant l'ensemble du mouvement

olympique et sportif.

Commission Ethique Patrimoine Reconnaissance

Responsable : Jean ROS

✔ L'énorme travail de recherche, de remise en état et de classement, réalisé depuis la création de la Commission en 2009, par le duo formé de Dominique MISFUD et Maurice CHATELET, est maintenant terminé.

✔ Il semble donc nécessaire de programmer à l'horizon de l'automne 2016, une réunion de travail avec le Comité directeur, afin de faire officiellement un point et de prendre les deux ou trois décisions qu'appellent les différentes propositions ou interrogations de la Commission. Cette réunion permettrait en outre de commencer à fixer, ou de fixer déjà, les objectifs nouveaux pour l'Olympiade qui s'annonce.

✔ Je tiens à adresser une nouvelle fois, à Dominique MISFUD et Maurice CHATELET, toute notre reconnaissance pour ces sept années de travail au service de la restauration de notre patrimoine.





**Comité Régional Olympique et Sportif
Centre-Val de Loire**

6 ter rue Abbé Pasty - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

Tél. : 02 38 49 88 50

E-mail : centre@franceolympique.com

Site Web : <http://centre.franceolympique.com>

